



INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"> • FRANÇOIS MEUNIER, architecte et programmiste, directeur, Inddigo (ex-Attitudes Urbaines)
DATE ET FORMAT	Mardi 12 janvier 2027, de 9h à 12h30. Module en présentiel (Paris)
DUREE DE L'ATELIER	3,5 heures
PRESENTATION	L'atelier Rédiger son cahier des charges de programmation urbaine propose un temps de travail collectif dédié à la mise en pratique de la démarche de programmation urbaine. A partir d'une situation de projet, les participants sont invités à travailler en groupe pour poser un cadre de commande adapté pour organiser et conduire une démarche de programmation urbaine.
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Argumenter les enjeux et l'intérêt d'une démarche de programmation urbaine au regard d'un contexte • Proposer une démarche adaptée pour accompagner la réflexion et aider à la réflexion une maîtrise d'ouvrage urbaine • Mobiliser la méthode et les outils de l'AMO programmation urbaine
PUBLIC	Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.
PREREQUIS	L'atelier est réservé aux participants inscrits en cursus complet certifiant.
METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES	Atelier de mise en situation autour de cas pratiques pour favoriser le transfert des apprentissages en situation de travail.
DEROULEMENT DE L'ATELIER	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'un cas d'études - Atelier en petit groupe - Restitutions et debriefing collectif <p><i>*Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs</i></p>
MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session • Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation
TARIF ET ACCES	Module accessible dans le cadre du cursus complet certifiant. Le cursus complet certifiant peut être financé par votre CPF ou par votre OPCO.
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS	Suivi pédagogique et inscriptions : mail : organisme-formation@inddigo.com N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.